



Schweizerische
Gesellschaft für Geschichte
Société suisse d'histoire
Società svizzera di storia
Societad svizra d'istorgia

Règlement concernant la Commission des Journées d'histoire

Vu l'article 6, al. 5 des Statuts de la Société suisse d'histoire, ce règlement fixe le mandat, la composition et l'organisation de la Commission des Journées d'histoire.

Art. 1 Mandat

La Commission des Journées d'histoire assure la qualité scientifique des Journées suisses d'histoire qui sont organisées par la SSH, à chaque édition en collaboration avec un domaine « histoire » d'une université suisse. La Commission est notamment compétente pour la sélection des panels qui lui parviennent à la suite du Call for Panels. Elle peut accepter les panels, les refuser ou les renvoyer pour corrections. Elle observe alors les critères formels de sélection qui sont fixés par la SSH, en accord avec l'université organisatrice. La Commission a la possibilité d'assumer d'autres missions de conseil ou d'évaluation en lien avec les Journées d'histoire.

Art. 2 Composition

La Commission des Journées d'histoire est composée de :

- a. un-e représentant-e du domaine « histoire » de chacune des universités suisses ;
- b. jusqu'à quatre représentant-e-s supplémentaires de l'université organisatrice désignée ;
- c. un représentant et une représentante de la relève scientifique qui doivent représenter deux régions linguistiques suisses ;
- d. jusqu'à quatre autres membres venant des domaines de la didactique de l'histoire, de l'enseignement de l'histoire, des archives et de la recherche indépendante en histoire.

Art. 3 Direction

La direction de la Commission relève, du moment de la fixation d'un lieu d'organisation jusqu'à la fin du projet, des représentant-e-s de l'université organisatrice.

Le présent règlement a été accepté par le Comité directeur de la SSH le 15 avril 2014 et est entré immédiatement en vigueur. Le Comité directeur a révisé le règlement le 27 mars 2017 ; le règlement révisé entre immédiatement en vigueur.

Le président

Sacha Zala

La secrétaire générale

Peppina Beeli